



Roy, Métivier, Roberge inc.  
SYNDICS

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour: 410-11-002177-127  
No dossier: 43-1583302

\_FORMULAIRE 67\_

**Avis de la faillite et de la première assemblée des créanciers**  
(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de:

**9206-2611 QUÉBEC INC.**

personne morale légalement constituée ayant son siège social et place d'affaires au 130,  
Chemin du Lac-des-Neiges, GRAND-MÈRE (Québec) G9T 5K5 et ayant fait affaires sous le  
nom de "AUBERGE SANTÉ DU LAC DES NEIGES"

Avis est donné de ce qui suit :

1. 9206-2611 QUÉBEC INC. a déposé une cession (ou est réputé avoir déposé une cession) le 24 janvier 2012, et le soussigné, ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDICS, a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 16 février 2012, à 11 h, au bureau de ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC, au 25, rue des Forges, bureau 316, Trois-Rivières, Québec.

3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon intention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.

4. Sont joints présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.

5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 31 janvier 2012, à Québec en la province de Québec.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDICS - Syndic

---

José Roberge  
2960, boul. Laurier, bureau 210  
Québec QC G1V 4S1  
Téléphone : (418) 651-5500    Télécopieur : (418) 651-8077





Roy, Métivier, Roberge inc.  
SYNDICS

District of: Québec  
Division No. 05 - Saint-Maurice  
Court No. 410-11-002177-127  
Estate No. 43-1583302

FORM 67  
Notice of Bankruptcy and First Meeting of Creditors  
(Subsection 102(1) of the Act)

In the matter of the bankruptcy of  
**9206-2611 QUEBEC INC.**

Take notice that:

1. 9206-2611 QUEBEC INC. filed (or was deemed to have filed) an assignment on the 24th day of January 2012, and the undersigned, ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDICS, was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver (or the Court), subject to affirmation by the creditors of the trustee's appointment or substitution of another trustee by the creditors.
2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on the 16th day of February 2012, at 11:00 o'clock AM, at the office of ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC, at 25 des Forges Street, Suite 316, Trois-Rivières, Québec.
3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must lodge with the trustee, before the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
4. Enclosed with this notice is a proof of claim form, proxy form, and list of creditors with claims amounting to \$25 or more showing the amounts of their claims.
5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt in order to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

Dated at the Ville of Québec in the Province of Quebec, this 31st day of January 2012.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDICS - Trustee

---

José Roberge  
2960, boul. Laurier, bureau 210  
Québec QC G1V 4S1  
Phone: (418) 651-5500 Fax: (418) 651-8077



-- FORMULAIRE 78 --  
Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de:  
9206-2611 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée ayant son siège social et  
place d'affaires au 130, Chemin du Lac-des-Neiges, GRAND-MÈRE (Québec)  
G9T 5K5 et ayant fait affaires sous le nom de "AUBERGE SANTÉ DU LAC DES NEIGES"

Au failli:  
Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 24 janvier 2012. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A .....	145 169,28	1. Inventaire .....	1 500,00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B" .....	50 223,40	2. Aménagements .....	0,00
Créanciers non garantis total .....	195 392,68	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B .....	701 502,00	Bonnes .....	0,00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C .....	19 000,00	Douteuses .....	0,00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	2,00	Mauvaises .....	0,00
Total du passif .....	915 896,68	Estimation des créances qui peuvent être réalisées .....	0,00
Surplus .....	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F .....	0,00
		5. Dépôts en institutions financières .....	0,00
		6. Espèces .....	0,00
		7. Bétail .....	0,00
		8. Machines, outillage et installation .....	100 002,00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G .....	600 000,00
		10. Ameublement .....	0,00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc .....	0,00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc. ....	0,00
		13. Droits en vertu de testaments .....	0,00
		14. Véhicules .....	0,00
		15. Autres biens: voir liste H .....	0,00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez:	
		Montant du capital souscrit .....	0,00
		Montant du capital payé .....	0,00
		Solde souscrit et impayé .....	0,00
		Estimation du solde qui peut être réalisé .....	0,00
		Total de l'actif .....	701 502,00
		Déficit .....	214 394,68

Je, SÉBASTIEN LAMOTHE, de Saint-Boniface-de-Shawinigan en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 24 janvier 2012, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
devant moi le 24 janvier 2012, à Trois-Rivières en la province de Québec.

Richard Asselin, Commissaire à l'Assermentation  
pour la province de Québec  
Expire le

430627

  
SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
 No division: 05 - Saint-Maurice  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

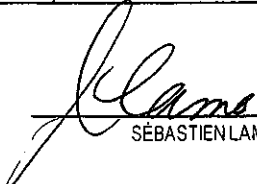
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

9206-2611 QUEBEC INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	AGENCE DU REVENU CANADA Attn: CARI retenues à la source - impôts	Division du Recouvrement 25, rue des Forges, Bureau 111 Trois-Rivières QC G9A 2G4	1,00	0,00	1,00
2	AGENCE DU REVENU DU QUEBEC tps	Service Faillites - Secteur C65-8K 1265, boul. Charest Ouest Québec QC G1N 4V5	23 120,97	0,00	23 120,97
3	AGENCE DU REVENU DU QUEBEC tvq - retenues à la source - imp	Service Faillites - Secteur C65-8K 1265, boul. Charest Est Québec QC G1N 4V5	41 163,40	0,00	41 163,40
4	ATR ASSOCIEES DU QUEBEC	1575, boul. de Laval Laval QC H7S 2N5	2 882,17	0,00	2 882,17
5	AUTHENTIQUE PAUSE CAFE	9555, 10e Avenue St-Georges QC G5Y 8J8	91,56	0,00	91,56
6	BB-EXTERMINATION INC.	7680, Notre-Dame Trois-Rivières QC G9B 1L9	47,54	0,00	47,54
7	BELANGER, SAUVE, AVOCATS	90, rue des Casernes Trois-Rivières QC G9A 5G9	583,96	0,00	583,96
8	BELL CANADA - AFFAIRES 819-533-4518	600 rue Jean-Talon Est, Bureau 906 Montréal QC H2R 3A8	405,87	0,00	405,87
9	BIOLAB	3401, boul. Frontenac Est Thetford-Mines QC G6H 4G3	187,06	0,00	187,06
10	BOISSONS DU ROY	740, rue Principale Ste-Anne QC G0X 2J0	102,65	0,00	102,65
11	BOULANGERIE EN PASSANT	2380, avenue Principale St-Élie de Caxton QC G0X 2N0	103,20	0,00	103,20
12	C.S. DE L'ENERGIE	C.P. 70 Shawinigan QC G9N 6T8	2 421,37	0,00	2 421,37
13	CLIENTS (CERTIFICAT-CADEAU)	Liste à suivre - QC	50 254,63	0,00	50 254,63
14	CLUB PISCINE SUPER FITNESS	4655, 12e Avenue Shawinigan QC G9N 6T5	834,67	0,00	834,67
15	COOP UNIVERT	450, rue de l'Église St-Narcisse QC G0X 2Y0	4 414,74	0,00	4 414,74
16	COUREY, GEORGE	6620, Ernest Laval QC H7C 2T5	169,18	0,00	169,18
17	CSST DU QUEBEC	425, rue du Pont, C.P. 4900, Succ. Terminus Québec QC G1K 7S6	1,00	0,00	1,00
18	FRUITS ET LEGUMES PAUL DUBUC	713, 106e Avenue St-Georges QC G9T 3K6	971,60	0,00	971,60
19	GELINAS, ANDRE	9051, 35e Rue Grand-Mère QC G9T 5K5	750,00	0,00	750,00
20	GFS QUEBEC	8000, Armand Québec QC G2C 2E2	1 892,50	0,00	1 892,50
21	H. MATTEAU & FILS	1650, rue Shawinigan Shawinigan QC G9N 0A2	28,81	0,00	28,81

24-jan-2012

Date

  
 SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
 No division: 05 - Saint-Maurice  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

9206-2611 QUEBEC INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
22	HYDRO-QUEBEC 299047-735541	Commercial et Affaires 140, boul. Crémazie Ouest, 1er Étage Montréal QC H2P 1C3	8 284,17	0,00	8 284,17
23	LAJOIE, JEAN-LOUIS	7100, boul. des Forges Trois-Rivières QC G8Y 1Y5	260,36	0,00	260,36
24	MARC BRULÉ INC.	310, Place Nolin Trois-Rivières QC G8T 8B5	184,42	0,00	184,42
25	MARCOTTE ALIMENTATION	9300, boul. Industriel Trois-Rivières QC G9A 5E1	1 709,91	0,00	1 709,91
26	ORANGE MAISON	36, Rang St-François St-Sévère QC G0X 3B0	175,25	0,00	175,25
27	PLACEMENTS MARTIN CRETE INC. hypothèques	642, Chemin des Moulins St-Sévérin QC G0X 2B0	0,00	50 223,40	50 223,40
28	POMPLO	871, 6e Avenue Grand-Mère QC G9T 2H9	184,15	0,00	184,15
29	PRESSE COMMERCE	3339, rue Griffith St-Laurent QC H4T 1W5	200,51	0,00	200,51
30	REGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	560, boul. Charest Est Québec QC G1K 3J3	1 193,00	0,00	1 193,00
31	SERCO INC.	995, rue Léon Sherbrooke QC J1G 5J6	410,70	0,00	410,70
32	SERVICE CITE PROPRE	1019, Route 153 St-Tite QC G0X 3H0	528,21	0,00	528,21
33	SUMMUM BEAUTE	4400, boul. Kirkland St-Hubert QC J3Y 8L4	343,77	0,00	343,77
34	SUPERIEUR PROPANE	3555, rue Power Drummondville QC J2C 6H8	292,07	0,00	292,07
35	SYSCO QUEBEC	11625, 55e Avenue Montréal QC H1E 2K2	974,88	0,00	974,88
<b>Total:</b>			<b>145 169,28</b>	<b>50 223,40</b>	<b>195 392,68</b>

24-jan-2012

Date

  
 SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
 No division: 05 - Saint-Maurice  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"  
 Créanciers Garantis

9206-2611 QUEBEC INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	COMPAGNIE DE LOCATION D'EQUIPEMENT CLE LTEE crédit-bail - Terminal	2200, rue de la Sidbec Sud, Bureau 202 Trois-Rivières QC G8Z 4H1	1,00	Actifs d'affaires - Machinerie - Terminal TPV Hypercom, n/série: 41935985704		1,00		
2	CO-PRO LOCATION EQUIPEMENT INC. bail - lave-vaisselle	955, Léon-Trépanier Sherbrooke QC J1G 5J6	1,00	Actifs d'affaires - Machinerie - Lave-vaisselle CMA, modèle AH-2, n/série: 189242		1,00		
3	PLACEMENTS MARTIN CRETE INC. hypothèques	642, Chemin des Moulins St-Séverin QC G0X 2B0	726 000,00	Actifs d'affaires - Inventaire - Fonds de commerce  Actifs d'affaires - Machinerie - Mobilier et équipement  Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Grand-Mère - 100, Chemin du Lac-des-Neiges		1 500,00  100 000,00 574 276,60		50 223,40
4	VILLE DE SHAWINIGAN taxes foncières	C.P. 400 550, avenue Hôtel-de-Ville Shawinigan QC G9N 6V3	25 723,40	Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Grand-Mère - 100, Chemin du Lac-des-Neiges		25 723,40		
<b>Total:</b>			<b>751 725,40</b>			<b>701 502,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 223,40</b>

24-jan-2012

Date

  
 SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite


Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

9206-2611 QUEBEC INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
1	SALAIRES ET VACANCES	Liste à venir - QC	Réclamation salariale (LPPS)	-	19 000,00	0,00	19,000.00
<b>Total:</b>					<b>19 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 000,00</b>

24-jan-2012

Date

  
SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite


Liste "D"  
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

9206-2611 QUEBEC INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
1	AGENCE DU REVENU CANADA Attn: CARI retenues à la source - impôts	Division du Recouvrement 25, rue des Forges, Bureau 111 Trois-Rivières QC G9A 2G4	1,00	0,00		Réclamation relative à une fiducie présumée
2	AGENCE DU REVENU DU QUEBEC tvq - retenues à la source - imp	Service Faillites - Secteur C65-6K 1265, boul. Charest Est Québec QC G1N 4V5	1,00	0,00		Réclamation relative à une fiducie présumée
Total:			2,00	0,00		

24-jan-2012

Date

  
SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "E"  
Créances payables à l'actif  
9206-2611 QUEBEC INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
			Total:	0,00 0,00 0,00			0,00	

24-jan-2012

Date

  
SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "F"

Letres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

9206-2611 QUEBEC INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total: 0,00		0,00	

24-jan-2012

Date

  
SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "G"  
Immeubles et biens réels appartenant au failli  
9206-2611 QUEBEC INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Édifice et terrain - Grand-Mère - 100, Chemin du Lac-des-Neiges	Propriétaire unique	9206-2611 QUEBEC INC.	600 000,00	PLACEMENTS MARTIN CRETE INC. 642, Chemin des Moulins St-Séverin QC G0X 2B0 726 000,00 VILLE DE SHAWINIGAN C.P. 400 550, avenue Hôtel-de-Ville Shawinigan QC G9N 6V3 25 723,40	0,00
Total:			600 000,00		0,00

24-jan-2012

Date

  
SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
 No division: 05 - Saint-Maurice  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 -- Fin

Liste "H"  
 Biens

9206-2611 QUEBEC INC.

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire		Fonds de commerce	0,00	1 500,00
(b) Aménagements, etc.			0,00	0,00
(c) Espèces dans les institutions financières			0,00	0,00
(d) Espèces en caisse			0,00	0,00
(e) Bétail			0,00	0,00
(f) Machines, outillage et installation		Mobilier et équipement	0,00	100 000,00
		Lave-vaisselle CMA, modèle AH-2, n/série: 189242	0,00	1,00
		Terminal TPV Hypercom, n/série: 41935985704	0,00	1,00
(g) Ameublement			0,00	0,00
(h) Life insurance policies, RRSPs, etc			0,00	0,00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0,00	0,00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0,00	0,00
(k) Véhicules			0,00	0,00
(l) Taxes			0,00	0,00
(m) Autre			0,00	0,00
			Total:	101 502,00

24-jan-2012

Date

  
 SÉBASTIEN LAMOTHE

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour: 410-11-002177-127  
No dossier: 43-1583302

FORMULAIRE 31  
Preuve de réclamation  
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de:  
9206-2611 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée ayant son siège social et place d'affaires au 130, Chemin du Lac-des-Neiges,  
GRAND-MÈRE (Québec)  
G9T 5K5 et ayant fait affaires sous le nom de "AUBERGE SANTÉ DU LAC DES NEIGES"

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de 9206-2611 QUEBEC INC. de Shawinigan en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ (le poste/la fonction) du \_\_\_\_\_ créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 24 janvier 2012, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

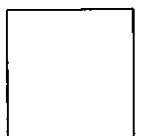
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$



J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
*(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).*

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

*(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)*

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*

H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*

5. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_ (suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec  
No division: 05 - Saint-Maurice  
No cour: 410-11-002177-127  
No dossier: 43-1583302

FORMULAIRE 36  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de:  
9206-2611 QUÉBEC INC., personne morale légalement constituée ayant son siège social et place  
d'affaires au 130, Chemin du Lac-des-Neiges, GRAND-MÈRE (Québec)  
G9T 5K5 et ayant fait affaires sous le nom de "AUBERGE SANTÉ DU LAC DES NEIGES"

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée,  
nomme le syndic identifié ci-dessous, ou \_\_\_\_\_,  
de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire  
susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci \_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à  
nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDICS - Syndic

\_\_\_\_\_  
2960, boul. Laurier, bureau 210  
Québec QC G1V 4S1  
Téléphone : (418) 651-5500 Télécopieur : (418) 651-8077

# INSTRUCTIONS

## PREUVE DE RÉCLAMATION

Veuillez apporter à ces instructions une attention toute particulière car autrement votre preuve de réclamation vous sera retournée afin qu'elle soit complétée conformément à la Loi sur la faillite de l'insolvabilité.

**Afin de pouvoir voter** à l'assemblée des créanciers, votre preuve de réclamation dûment complétée doit avoir été remise au syndic avant l'heure prévue de l'assemblée des créanciers.

**Si vous ne désirez pas assister à l'assemblée** des créanciers, ni vous faire représenter par procuration, mais que vous désirez être enregistré dans la faillite afin de participer à toute distribution éventuelle ou du moins recevoir un rapport final du syndic, vous devez retourner votre réclamation dûment complétée au syndic avant que ce dernier ne ferme son dossier (soit un minimum de six (6) mois).

### GÉNÉRALITÉ :

Indiquer l'adresse complète où tout avis et correspondance doivent être expédiés. **Ne pas oublier le code postal.**

### PARAGRAPHE 1 :

Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.  
 Si le créancier ne remplit pas lui-même la preuve de réclamation, la personne qui s'en charge doit déclarer sa position ou son titre.

### PARAGRAPHE 3 :

Le montant sur la preuve de réclamation doit correspondre à celui indiqué sur l'état de compte.  
 Un état de compte détaillé doit être joint à la preuve de réclamation et indiquer la date, le numéro et le montant de toutes les factures ou charges ainsi que la date, le numéro et le montant de tous les crédits ou paiements. **Un état de compte n'est pas complet s'il commence par un solde reporté.**

### PARAGRAPHE 4 :

Le créancier non garanti prioritaire doit spécifier la nature particulière de sa créance qui lui donne droit à une priorité ainsi que le calcul détaillé de celle-ci.  
 Le créancier garanti doit indiquer sur une feuille annexée le détail de chaque garantie, sa valeur estimative et la date où elle a été accordée ou autres détails à l'appui de sa réclamation, et joindre les documents relatifs à la garantie.  
 Concernant une réclamation suite à une réalisation de bail ou contre un courtier en valeur mobilière, le créancier doit fournir tous les détails de sa créance, y compris les calculs s'y rapportant.

### PARAGRAPHE 5 :

En vertu de la définition de l'article 4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, tous les créanciers qui sont liés avec le débiteur (parent, enfant, conjoint, compagnie liée, filiale...) doivent cocher la case et spécifier la nature du lien.

### PARAGRAPHE 6 :

Tous les créanciers doivent joindre une liste détaillée de tous les paiements ou crédits reçus ou consentis.  
a) Dans les trois (3) mois précédant la faillite ou la proposition, si le débiteur et le créancier ne sont pas liés.  
b) Dans les douze (12) mois précédant la faillite ou la proposition, si le débiteur et le créancier sont liés.

### SIGNATURE :

La réclamation doit être signée et datée  
 La signature d'un témoin est nécessaire  
 La réclamation doit être signée par la personne qui la remplit.

### PROCURATION :

À l'assemblée des créanciers, pour qu'une personne ait le droit de voter, elle doit être elle-même créancier ou doit détenir une procuration l'autorisant à agir à titre de fondé de pouvoir d'un créancier.

- Le failli ne peut être le fondé de pouvoir d'un créancier.
- Le syndic peut être nommé fondé de pouvoir de tout créancier.
- Dans le cas d'une société ou d'une compagnie, à moins de détenir une procuration, seule la personne qui a signé la preuve de réclamation peut voter.
- La signature d'un témoin est nécessaire.
- Une procuration au syndic peut faciliter l'administration du dossier en permettant que le quorum soit atteint lors de l'assemblée des créanciers.

**AVERTISSEMENT :** Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128 (3) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans sa preuve de réclamation.  
Le paragraphe 201 (1) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité prévoit l'imposition de peines sévères en cas de déclaration, réclamation ou état de compte qui sont faux.

- Je demande d'être avisé de tout changement important quant à la situation financière du failli en conformité avec l'alinéa 102 (3) b) de la Loi.  
 Je demande d'être avisé de toute modification faite quant au montant que le failli doit payer en conformité avec le paragraphe 68 (4) de la Loi.  
 Je demande qu'une copie du rapport complété par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170 (1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Datée de \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ ième jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

Créancier	Témoin
Numéro et rue	Numero de téléphone
Ville et Province	Numero de télécopieur
Code postal	Adresse électronique

NOTE: Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

District of: Quebec  
Division No. 05 - Saint-Maurice  
Court No. 410-11-002177-127  
Estate No. 43-1583302

FORM 31  
Proof of Claim  
(Sections 50.1, 81.5, 81.6, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2), 128(1),  
and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

In the matter of the bankruptcy of  
9206-2611 QUEBEC INC.

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

In the matter of the bankruptcy of 9206-2611 QUEBEC INC. of the city of Shawinigan in the Province of Quebec and the claim of \_\_\_\_\_, creditor.  
I, \_\_\_\_\_ (name of creditor or representative of the creditor), of the city of \_\_\_\_\_ in the province of \_\_\_\_\_, do hereby certify:

- 1. That I am a creditor of the above named debtor (or I am \_\_\_\_\_ (position/title) of \_\_\_\_\_ creditor).
- 2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.
- 3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, namely the 24th day of January 2012, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ \_\_\_\_\_, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. (Check and complete appropriate category.)

A. UNSECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_  
(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and  
(Check appropriate description.)

- Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.
- Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I do not claim a right to a priority.  
(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:  
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ \_\_\_\_\_ as security, particulars of which are as follows:  
(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ \_\_\_\_\_  
(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

- E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ \_\_\_\_\_
- That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_.
- That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_.
- F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ \_\_\_\_\_
- That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_.
- That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_.
- G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ \_\_\_\_\_

*(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)*  
 That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:  
*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*

- H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:  
*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*

5. That, to the best of my knowledge, I \_\_\_\_\_ (am/am not) (or the above-named creditor \_\_\_\_\_ (is/is not)) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and \_\_\_\_\_ (have/has/have not/has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, and the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of Section 2 of the Act: (Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)

7. (Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)

- Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income.
- I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
 Witness

\_\_\_\_\_  
 Creditor  
 Phone Number: \_\_\_\_\_  
 Fax Number : \_\_\_\_\_  
 E-mail Address : \_\_\_\_\_

NOTE: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.  
 WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.  
 Subsection 204(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.

District of: Quebec  
Division No. 05 - Saint-Maurice  
Court No. 410-11-002177-127  
Estate No. 43-1583302

FORM 36  
Proxy

(Subsection 102(2) and paragraphs 51(1)(e) and 66.15(3)(b) of the Act)

In the matter of the bankruptcy of  
9206-2611 QUEBEC INC.

I, \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_, a creditor in the above matter, hereby  
appoint the trustee identified below  or \_\_\_\_\_, of  
\_\_\_\_\_, to be my proxyholder in the above matter, except as to the  
receipt of dividends, \_\_\_\_\_ (with or without) power to appoint another proxyholder in his or her place.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Individual Creditor

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Name of Corporate Creditor

Per \_\_\_\_\_  
Name and Title of Signing Officer

Return To:

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDICS - Trustee

\_\_\_\_\_  
2960, boul. Laurier, bureau 210  
Québec QC G1V 4S1  
Phone: (418) 651-5500 Fax: (418) 651-8077